

Construction d'une valeur référentielle : entités, qualités, figures

Sarah de Vogüé

▶ **To cite this version:**

Sarah de Vogüé. Construction d'une valeur référentielle : entités, qualités, figures. Travaux linguistiques du CerLiCO, 1999, La référence 2, 12, pp.77-106. hal-02060097

HAL Id: hal-02060097
https://hal.parisnanterre.fr/hal-02060097

Submitted on 7 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(1999) « Construction d'une valeur référentielle : entités, qualités, figures », in *La référence 2, Travaux linguistiques du Cerlico, 12*, Presses Universitaires de Rennes, p.77-106.

Sarah de VOGUE

Université Paris X / URA 1028

CONSTRUCTION D'UNE VALEUR REFERENTIELLE :

ENTITES, QUALITES, FIGURES[*]

Introduction

Au départ de la sémantique référentielle, il y a une évidence : un énoncé linguistique quel qu'il soit, est réputé posséder ce que l'on appelle une référence, qui est ce à quoi il réfère, autrement dit ce dont il parle. Cette évidence est cependant de celles qui peuvent se compliquer jusqu'au vertige, dès lors du moins que l'on s'attache à les considérer d'un peu près. On donne ci-dessous un aperçu du type de problèmes rencontrés :

– Ce dont l'énoncé parle paraît devoir dépendre, en partie au moins, des éléments dont cet énoncé est constitué : ainsi parlera-t-il par exemple de mes amis dans la mesure où il renferme des mots susceptibles de désigner ces amis. Mais cette référence sera tributaire aussi de la situation dans laquelle l'énoncé a été proféré : c'est le cas de manière triviale pour un énoncé comportant l'expression nominale *mes amis*, pour lequel il est clair que les amis concernés ne seront pas les mêmes selon la personne qui a proféré l'énoncé. La référence est donc à la fois extralinguistique (situationnelle et donc variable) et intralinguistique (déterminée par la forme linguistique de l'énoncé).

[*] Remerciements aux relecteurs

– Extralinguistique et intralinguistique, elle l'est encore d'une autre façon. A priori, du moins de manière générale, les énoncés parlent d'entités extralinguistiques, qui sont supposées exister indépendamment de l'énonciation qui y réfère. En même temps, rien n'oblige à ce que l'énoncé réfère à une entité existant effectivement dans le monde extérieur : que je parle d'une licorne, de l'article que j'écris (pas tout à fait existant encore), de celui que vous lisez (qui lui, cette fois, existe), ou de celui que j'aurais pu peut-être écrire, licorne et articles, virtuels ou pas, constituent bien la référence de mon énoncé. A la fois ils sont, en tant que référents, réputés existant indépendamment de l'énonciation, à la fois cette énonciation est une condition suffisante à leur existence comme référents.

– Il est au moins un cas où l'on peut soutenir que les deux généralités précédentes sont mises en défaut : c'est celui des énoncés « en mention », généralement décrits comme référant à eux-mêmes. Se trouve ainsi ruinée non seulement l'idée d'une référence nécessairement extralinguistique, mais aussi celle d'une relation minimale entre la forme de l'énoncé et ce à quoi il réfère : par définition, les énoncés en mention sont sur le plan formel indistinguables d'énoncés en usage. Une telle analyse suppose que la référence doive être rattachée aux intentions qui ont pu être à l'origine de l'énoncé, plutôt qu'à la forme de cet énoncé. Pourtant, il y a un sens, y compris pour ce type d'énoncés, à invoquer un autre niveau de référence, qui reste quant à lui déterminé par la forme de l'énoncé, et qui vient parasiter le premier niveau de l'intention référentielle. En particulier, on a pu décrire certains énoncés en mention, tels par exemple ceux qui sont utilisés pour illustrer une règle de grammaire, comme des énoncés fictionnels (voir Milner) : ainsi le fameux *La souris est mangée par le chat* (illustrant une description de la construction passive en français) réfère-t-il aussi à une souris, à un chat, et à un événement que l'énoncé décrit, où cette souris se voit par ce chat dégustée. Il faut alors admettre qu'il existe plusieurs niveaux de référence : ce à quoi le locuteur veut référer, et ce à quoi l'énoncé produit réfère, qui à son tour se démultiplie en autant de situations pouvant être décrites par cet énoncé (voir le premier point : dans notre exemple, il y a un nombre non défini de situations dans lesquelles on trouve un chat mangeant une souris).

– Considérera-t-on que les énoncés *Pierre sourit* et *Pierre dort*, dès lors qu'ils parlent d'un même Pierre qui se trouverait sourire en dormant, ont la même référence ? Tout l'effort de la sémantique référentielle a au contraire été d'arriver à noter la différence : quelle que soit la façon dont la référence est décrite et modélisée (situation ou valeur de vérité par exemple), elle est censée s'appliquer à l'énoncé entier, et elle implique, généralement de manière cruciale, le prédicat de cet énoncé. Et de fait, ce que l'on appelle la prédication ressortit d'abord à une opération référentielle, qu'il paraît difficile de négliger lorsque l'on s'intéresse à la référence. Pourtant, à partir du moment où l'on inclut dans la référence ce que l'énoncé prédique, la notion même de référent s'en trouve affectée : la référence est alors ce que l'énoncé décrit ; elle implique ce que cet énoncé dit, et non pas seulement ce dont il parle. Il devient plus difficile encore de maintenir qu'elle est extérieure à ce que l'énoncé construit.

– Dès lors que la référence, ou celle-ci dans l'un de ses aspects, dépend de la forme de l'énoncé, il devient crucial de comprendre comment cette référence se calcule à partir des unités formelles (mots, morphèmes et agencements) qui constituent cet énoncé. De fait, la sémantique référentielle est généralement une sémantique formelle, procédant par calculs. Cela suppose que les unités linguistiques se voient dotées eux-mêmes soit d'une référence, soit au moins d'une fonction dans le calcul de la référence globale de l'énoncé. La question de la référence se démultiplie alors en autant de questions qu'il y aurait de types de fonction, et donc de types d'unités (si tant est que l'on sache a priori selon quels principes définir ces types d'unités) : comment un nom, un verbe, un déterminant participent-ils à ce calcul (si tant est que ces distinctions syntaxiques soient en l'occurrence pertinentes) ? Et quelle différence doit-il y avoir alors entre ces fonctions référentielles et le sens même des unités en question ? Sans doute doit-il y avoir une relation : on peut s'attendre à ce que selon leur sens, les unités ne participent pas de la même façon à la construction de la référence globale de l'énoncé. Mais si la référence dépend du sens, il faut alors que des énoncés non synonymes n'aient en fait pas la même référence, même si ce qu'ils décrivent est la même situation. Ainsi *La souris est mangée par le chat*, *Le chat mange la souris,* mais aussi *Le félin domestique*

ingurgite la souris, Minou se délecte, voire *On vit un drame*, même si le chat en question s'appelle effectivement Minou et que l'affaire décrite est bien la même, auraient des références si ce n'est distinctes, du moins constituées différemment. Cela suppose alors que la référence varie non seulement en fonction de ce que l'énoncé décrit, mais de la façon dont il le décrit. On arrive ainsi à une toute autre conception de la référence, qui n'est plus ce dont l'énoncé parle, ni même ce qu'il en dit, mais qui intègre aussi la façon de le dire. Une référence non plus seulement dépendante de la forme, mais construite par cette forme.

Tous ces problèmes, où la référence se retrouve convoquant à des titres variés des dimensions diverses et hétérogènes de l'événement énonciatif, situation, monde, intentions du locuteur, forme de l'énoncé, sens, prédication, se résument dans une même question, centrale, qu'ils déclinent dans ses différents aspects : comment articuler le caractère à la fois externe et interne au dire de la référence ?

A – Le concept de valeur référentielle

L'école culiolienne s'est distinguée dans le champ de la sémantique référentielle en introduisant un niveau référentiel intermédiaire entre sens et référent, désigné comme celui de la valeur référentielle de l'énoncé. Comme le référent, la valeur référentielle est ce à quoi un énoncé réfère : les énoncés ont donc une double référence. Mais la valeur référentielle est construite par l'énoncé, et n'a d'autre existence que celle que l'énoncé lui confère : c'est une construction linguistique, constituée d'entités appartenant à l'ordre du langage. Elle est ce que l'énoncé dit, alors que le référent, maintenu dans son extériorité à la langue (mais non pas limité à l'existant ou au réel, comprenant licornes et articles virtuels) n'est que ce dont l'énoncé parle. Elle se donne par conséquent comme une reconstruction du référent : soit Paul, soit la situation dans laquelle se trouve Paul, où il dort, a des cheveux bruns et parle, l'énoncé *Paul dort* reconstruit cette situation, pour constituer une scène où n'est retenue qu'une seule propriété, celle de dormir.

L'avantage de cette proposition est clair : le référent peut garder son autonomie par rapport à l'énoncé, et donc à la forme même de

cet énoncé, il peut varier d'une situation de locution à l'autre, la valeur référentielle reste elle strictement déterminée par la forme de l'énoncé. Elle est donc, pour reprendre le terme de Milner, répétable, au sens où toute profération du même énoncé, doit construire la même valeur référentielle. Et son analyse relève de plein droit de la linguistique, sans que l'on coure le risque de ne plus savoir si c'est la langue ou le monde que l'on décrit. Elle se retrouve même au cœur de l'analyse linguistique : rendre compte des langues et de la faculté de langage se ramène à rendre compte de l'activité en quoi consiste la production et l'interprétation d'énoncés, et donc à rendre compte de ce que ces énoncés construisent, à savoir leur valeur référentielle[1].

Cependant, l'introduction d'un tel niveau intermédiaire n'a pas seulement l'avantage de permettre de mieux gérer l'articulation entre extériorité et intériorité de la référence. Elle s'appuie sur un certain nombre d'arguments empiriques, qui montrent que les énoncés mettent en scène des entités et des configurations qui sont d'un autre ordre que les entités et les configurations extralinguistiques, et qui sont proprement des constructions de langue.

1. Représenter le monde

Il y a d'abord un argument d'ordre général. Le propre des langues est de permettre la constitution de représentations du monde. C'est même là une de leur fonction primordiale (parmi bien d'autres sans doute, comme celle de permettre aux êtres humains d'agir les uns sur les autres, de communiquer, d'établir et de régir des relations entre eux). Que les langues aient cette fonction, et qu'elles aient en outre une latitude large dans ce domaine, se manifeste de manière très concrète dans la façon dont procède l'activité même de désignation : une entité du monde, par exemple l'homme du début du 19ème siècle que l'on appelle Napoléon, ne pourra jamais être désignée de manière « brute », mais devra toujours être représentée, avec un nombre en droit illimité de possibilités de représentations, selon la propriété par

[1] référeent pas pour autant oublié

laquelle on choisit de le décrire (comme *l'empereur des Français*, *le mari de Joséphine*, *le vaincu de Waterloo*, *l'idiot*, *son voisin*, *Bonaparte,* etc.). Sans doute peut-on concevoir d'autres analyses susceptibles de rendre compte de cette particularité tout à fait caractéristique des langues naturelles. Mais une analyse simple consiste à prendre le terme de représentation au pied de la lettre : les énoncés construisent une présentation autre du monde, soit la valeur référentielle, celle-ci venant ainsi doubler le monde à représenter.

2. La lecture intensionnelle et le concept d'occurrence

Encore les énoncés ne se contentent-ils pas généralement de désigner des entités du monde : on parle au moins autant pour dire ce qui est que pour faire advenir (on peut penser là aux énoncés de demande) ou pour simplement évoquer des entités qui sans doute correspondent à des entités du monde mais qui n'en tirent pas moins leur existence que du seul énoncé qui les a promulguées (citons n'importe quel énoncé de fiction, tel *Un homme entra*). Parler c'est d'abord construire, et non pas seulement des représentations mais aussi des entités. Non pas que celles-ci soient hors réalité (de toutes façons, la question de la réalité n'a, on l'a vu, dans le domaine de la référence pas grande pertinence, y compris lorsqu'il s'agit de désignation). Simplement, c'est par un énoncé qu'elles seront advenues. On dit *Je m'en vais*, ou *Viens,* et on a construit un événement qui, avant l'énoncé, n'avait pas d'existence.

Cette fonction du langage, qui n'est pas seulement de doublage du monde mais aussi de création, prend des formes variées : il y a les actes de langage (demande, ou de manière plus radicale n'importe quel performatif : *Je t'invite*), il y a les prédications d'existence où des scènes, des situations, des événements s'élaborent (*Des enfants dormaient dans un coin*). Mais on la retrouve plus généralement, à chaque fois qu'un énoncé est passé par quelque invocation que ce soit : on invoque un concept, ou même une entité, et déjà l'on est dans un rapport au monde inversé, qui ne va plus du monde au dit, mais du dit au monde.

Une illustration tout à fait décisive de cette inversion est donnée par tous les exemples, très discutés dans la littérature de sémantique référentielle, d'opposition entre lecture extensionnelle et lecture intensionnelle d'un groupe nominal :

(1) Jean veut épouser une américaine.
(2) L'assassin de Smith est fou.

Dans la lecture extensionnelle, *(1)* et *(2)* font référence à un individu particulier du monde que l'on désigne en utilisant la propriété qu'il a d'être une américaine, ou d'être l'assassin de Smith, mais qui comme tout individu possède bien d'autres propriétés, en nombre indéfini, et qui pourrait dès lors être désigné (et donc représenté) autrement (ce dont prend acte ce que l'on a appelé le critère de substitution salva veritate, invoqué par exemple par Frege). La lecture est dite intensionnelle en revanche, quand *(1)* signifie que Jean veut épouser une américaine quelle qu'elle soit (par snobisme pur, ou parce qu'il espère obtenir ainsi la nationalité américaine), et quand *(2)* évoque l'assassin de Smith qui qu'il soit, considérant que celui-ci doit être fou (par exemple parce qu'assassiner Smith serait une preuve de folie). Or dans ce cas, les groupes nominaux concernés réfèrent à des entités tout à fait particulières, qui sont sans doute des individus (Jean ne veut pas épouser un concept ou une classe, et ce n'est pas l'acte d'assassiner Smith qui est taxé de folie), qui sont donnés comme tels, mais qui pourtant ne pourraient être désignés autrement (sauf éventuellement par une formulation sémantiquement équivalente s'il en existait) dans la mesure où c'est la propriété d'être une américaine ou l'assassin de Smith qui les définit.

Aucun individu du monde n'est défini par une propriété. La notion même d'individu implique que les individus ne puissent être réduits à un nombre fini, même important, de propriétés (l'individu est d'abord ce qu'il est). Mais surtout, c'est le propre de ce que j'appelle ici le monde, qui correspond à l'extralinguistique, que de ne pas tirer son existence de l'énonciation qui y réfère (d'autres énonciations, préalables peuvent l'avoir porté à l'existence, mais, au moment de l'énonciation considérée, l'entité du monde est réputée exister).

Il faut donc en déduire le résultat paradoxal suivant : les groupes nominaux pris en lecture intensionnelle réfèrent à des entités qui sont certes ici des individus (il s'agit bien d'américaines, et être américaine, c'est en particulier être un individu), mais qui sont d'un autre ordre que les entités du monde, puisqu'une propriété les définit. A la suite de Culioli, j'ai proposé d'appeler occurrences ces entités que l'énonciation instaure.

Le terme d'*occurrence* est un terme relationnel : il n'y a pas d'occurrences en soi, il n'y a que des occurrences de quelque chose (des occurrences de blanc, de chien, de danse, de neige). C'est donc à partir de notions, discernées qualitativement (c'est de la neige et non pas du charbon), que l'on définit des occurrences, qui en sont les instanciations.

L'occurrence n'est pas nécessairement un individu (par exemple dans *Je bois du vin*, où le vin en question même s'il est donné comme un vin particulier, n'est pas pour autant doté d'une dimension individuelle : de fait, le concept d'individu ne pose pas seulement une particularité, mais implique une forme de permanence, ou si l'on veut une forme de définition, garantissant son identité par delà les transformations et par delà le temps ; l'individu implique une histoire). En revanche, elle aura nécessairement le statut d'une entité particulière, dont la particularité ne saurait dès lors se réduire à la seule propriété qu'en donne la notion. Par conséquent cette notion qui la définit ne la circonscrit pour autant pas (il y a toutes sortes d'occurrences de chat, au point qu'il y a chat et chat, qu'il y a même des chats qui n'ont pas grand chose du chat). Elle peut d'ailleurs être spécifiée diversement (*une vraie américaine, une simple américaine, une américaine quelconque,* ou même *une américaine aussi peu américaine soit-elle*). Il demeure qu'elle se distingue des entités du monde en ceci qu'elle est indissociable de la notion qui la fonde (aussi peu américaine soit-elle, il demeure que c'est le fait d'être américaine qui définit cette entité-là).

L'existence même des lectures intensionnelles constitue par conséquent un argument empirique fort en faveur des valeurs référentielles, dans la mesure où elles apparaissent là bien distinctes du référent, qu'elles ne redoublent pas comme dans la lecture extensionnelle.

3. Scénario et conditions d'énonciation

On peut mobiliser un autre type d'argument, qui permet en outre d'avancer un peu plus dans la caractérisation de la façon dont une valeur référentielle s'ordonne. L'idée selon laquelle la référence ne se limite pas à un travail de représentation d'un référent extérieur donné indépendamment, mais implique un véritable travail de reconstitution, où des entités se trouvent mises en place par l'énoncé qui les évoque, hors de tout contexte extérieur, trouve en effet une confirmation forte dans l'effet de fiction qui peut se trouver attaché à certains énoncés, lorsque ceux-ci suffisent par eux-mêmes à reconstituer une forme de scénario dans lequel ils s'inscrivent. On a déjà mentionné le cas des exemples de grammaire. Il est des cas plus démonstratifs encore. On en citera deux qui, bien qu'ils aient été proposés, l'un par Culioli, l'autre par Ducrot, pour des raisons indépendantes, s'avèrent avoir un effet fictionnel particulièrement important :

(3) Un si gentil jeune homme !
(4) Donne-moi peu d'eau.

L'énoncé (3) a été analysé par Culioli. Il a la particularité de laisser entendre que quelque chose de négatif s'est passé avec le gentil jeune homme en question. Plus précisément, on se trouve obligé, dès lors que l'on cherche à se figurer les conditions dans lesquelles il pourrait être proféré, d'imaginer un contexte où ce fait négatif le concernant (il a eu un accident, il a commis une indélicatesse quelconque, il s'est vu refusé par sa promise, ...) a pu être annoncé. On voit que cet effet de sens, que Culioli rapporte à la présence de l'adverbe *si*, du déterminant *un,* et aussi de l'exclamation, implique que l'individu mentionné, représenté comme occurrence de gentil jeune homme, ait quelque histoire, qui précisément fait de lui non pas une occurrence quelconque, mais un individu particulier, à qui il est arrivé cet événement-là. Or, cette histoire, c'est l'énoncé, par sa forme singulière, qui la détermine, en lui donnant cette orientation détrimentale.

Le cas de (4), proposé lui par Ducrot, est du même ordre pour ce qui nous occupe. Ducrot note en effet qu'il ne peut être proféré que dans un contexte où l'interlocuteur s'apprête effectivement à verser

du vin au locuteur. Si ce n'est pas le cas, (4) apparaîtra illégitime : on a donc affaire à une demande, qui n'est pas une demande de vin, mais qui concerne seulement la quantité d'un vin de toutes façons promis. C'est dire qu'il doit s'agir d'un vin particulier (celui qu'on me propose), et que le don en question est déjà inscrit dans une histoire, puisqu'il doit suivre une proposition, une ébauche, ou du moins quelque intention. A nouveau cet énoncé se trouve déterminer le type de contexte dans lequel il doit être proféré, ce contexte engageant des individus, en l'occurrence un donner de vin individuel, et une proposition de don qui elle aussi est individuelle. Au départ, Ducrot mobilise cet exemple pour soutenir le concept de présupposition. Que cela passe ou non par un acte de présupposition, l'exemple illustre en tous les cas parfaitement l'effet de mise en scène qui nous intéresse ici.

Dans les deux cas, l'énoncé détermine une forme de scénario, où des individus se configurent. Ce scénario qui est mis en place par la seule donnée de l'énoncé, et qui reconstitue des scènes dans lesquelles celui-ci s'inscrit, implique les entités mêmes auxquelles l'énoncé réfère. On doit par conséquent l'inclure dans ce que l'on cherche à décrire comme la valeur référentielle de l'énoncé.

De tels exemples apportent alors un argument empirique fort en faveur de l'hypothèse de valeurs référentielles. On pourrait les multiplier : tout énoncé doté de conditions d'emploi particulières permettrait d'illustrer ainsi la façon dont la valeur référentielle de l'énoncé configure le contexte de son énonciation. Le concept de valeur référentielle reçoit ici un renfort empirique considérable, dans la mesure où il s'avère rencontrer une propriété empirique générale des énoncés, qui est qu'ils puissent être conditionnés. Ce renfort n'était pas a priori attendu : au départ de la théorie des valeurs référentielles, il y a un raisonnement sur la référence et non pas sur le conditionnement. Autrement dit, par delà le renfort qu'ils apportent, les phénomènes de conditionnement conduisent à reconsidérer le contenu même du concept de valeur référentielle, qui se trouve tout à la fois sensiblement déplacé et considérablement élargi : la valeur référentielle des énoncés s'avère coïncider avec l'ensemble des conditions que ces énoncés peuvent poser quant à leur emploi.

Or il est peu d'énoncés qui ne posent leurs conditions, au moins de manière minimale (Note : peut-être pourrait-on même soutenir

que c'est le cas de tous les énoncés, mis à part les énoncés génériques comme on va le voir ci-dessous). *Jean dort* suppose un contexte dans lequel un individu Jean serait installé. *Un chien aboie* (ce que l'on reprend là, a priori simplement pour montrer que ce conditionnement ne se limite pas, loin s'en faut, au cas des énoncés impliquant des entités définies, se trouve être l'exemple fondateur de la théorie de l'énonciation) est plus fortement contraint encore, au point que Culioli ait pu dire qu'il était, sauf insertion dans un contexte particulier, inénonçable : ni le chien en question, ni son aboiement n'ayant été mis en scène au préalable, tout se passe comme s'il fallait que la situation dans laquelle ce chien produit cet aboiement-là soit elle-même installée et définie (que ce soit la situation présente *Tiens ! Un chien aboie,* ou une situation construite par le récit *Au loin un chien aboie* (Note : une autre façon de récupérer l'énoncé est d'en faire un énoncé générique : *Un chien, ça aboie / Un chien aboie, ou alors ce n'est pas un chien*. D'où l'idée évoquée note , selon laquelle les énoncés génériques seraient les seuls à ne pas être conditionnés, et donc à ne pas impliquer ce contexte où s'élabore la valeur référentielle. Si l'analyse est exacte, on aurait là un critère important pour distinguer un texte générique d'autres types de textes, et en particulier des textes narratifs, dont l'effet « scénarique » est au contraire particulièrement fort.). De manière générale, la contrainte semble être que l'énoncé s'inscrive dans une séquence où les entités particulières qu'il invoque prennent quelque consistance. Or cette séquence, qu'elle définisse l'identité des entités mises en place, ou bien qu'elle définisse seulement celle de la situation dans laquelle ces entités s'inscrivent (ce serait le cas avec *Un chien aboie*, où c'est la situation qui doit être en quelque sorte campée), vise essentiellement à doter ces entités d'une histoire. On retrouve donc ici ce qui marquerait la différence entre entité particulière et individu (voir ci-dessus : un individu est une entité particulière dotée d'une histoire). La condition commune à tout énoncé (non générique), qui serait la condition pour qu'il acquière une valeur référentielle, et qui expliquerait son effet fictionnel, serait qu'il prenne cette dimension individuelle : que quelque histoire soit construite, où les entités particulières se définissent , comme étant des individus. Et la valeur référentielle serait alors la scène où ces individus se mettent en place.

On voit alors que la réalité empirique que recouvre l'hypothèse des valeurs référentielles se détache nettement de celle que recouvre le référent, quand, loin de dépendre de la situation effective d'énonciation, les valeurs référentielles s'avèrent au contraire déterminer la façon dont celle-ci doit être configurée. Il ne s'agit plus seulement de représenter ce référent, ni même de le supplanter partiellement (en instaurant des occurrences « créées » de toutes pièces par l'énoncé, à partir des notions qui s'y trouvent mobilisées). Il s'agit de déterminer, de manière strictement autonome, non seulement un ordre de référence possible, mais plus largement l'histoire dans laquelle cette référence va s'inscrire.

De cette autonomie découle alors une forme de ligne de conduite à adopter face aux énoncés que l'on cherche à décrire : pour accéder à leur valeur référentielle et la rendre maximalement tangible, il sera nécessaire d'avoir d'abord déconnecté ces énoncés de toute situation particulière d'énonciation ; et on les traitera alors comme des déclencheurs d'histoire en cherchant à restituer les enchaînements virtuels dans lesquels ils peuvent s'intégrer (voir la démarche de Sandras, exemplaire de ce point de vue).

C'est là prendre un parti qui est à l'opposé de ceux que peuvent défendre les tenants d'une certaine pragmatique pour qui la valeur d'un énoncé dépend strictement de ses conditions de profération. En revanche, ce que l'on appelle parfois le co-texte (le texte dans lequel l'énoncé s'insère) se trouve lui mis en avant, la valeur référentielle ne pouvant plus être appréhendée comme une simple représentation figée et isolée. Car il s'avère qu'elle engage bien un contexte, mais de manière en définitive interne, un contexte qu'elle détermine, où les individus qu'elle met en scène se configurent, et que différents co-textes pourraient alors raconter.

B – Des figures

De quoi est « faite » une valeur référentielle ? Ce qui précède nous conduit à la décrire comme une forme de scénario, le terme étant à prendre ici dans son sens cinématographique : l'énoncé fournit le scénario de ce qu'il faudrait pouvoir filmer pour reconstituer la scène. Ce scénario engage d'une part des entités particulières (personnages, événements, situations ou autres) qu'il

configure, d'autre part des qualités auxquelles ces entités se voient rattachées. Il a donc une double dimension, à la fois quantitative[2], et qualitative[3].

Entre ces deux dimensions, la relation devra être particulièrement serrée, dès lors au moins que les entités en question sont des occurrences, et que c'est donc une notion, qualitative, qui les définit. Mais c'est bien le propre d'un scénario que de reconstruire un monde, une scène, une histoire, à coups d'ingrédients qui sont pour l'essentiel d'ordre qualitatifs (pour l'essentiel seulement, il y a aussi des noms propres, et surtout tous les marqueurs qui vont participer à la configuration de la scène décrite).

Il s'avère que ce passage du qualitatif des notions au quantitatif des occurrences est possible parce que les notions elles-mêmes ont en fait déjà une dimension quantitative. C'est ce paradoxe qu'il nous faut maintenant examiner. Il est au fondement de toute la théorie notionnelle, telle qu'elle peut s'élaborer dans l'école culiolienne. Et il se trouve de fait être constitutif du concept même de notion, tel du moins que nous l'employons ici, c'est-à-dire pour arriver à caractériser le type de matériau sémantique que mobilisent les lexèmes d'une langue.

1. La dimension quantitative des notions

Bien que ce que l'on appelle une notion soit fondamentalement une instance d'ordre qualitatif, se caractérisant par une configuration particulière de qualités différenciées, il demeure que c'est le type d'entités recouvertes qui, en dernière analyse, va déterminer la configuration en question.

---

[2] Le concept de quantité ici mobilisé ne doit pas s'entendre dans son sens courant, où il désigne une mesure. Il faut revenir à la tradition logique, mais aussi à l'usage scientifique du terme, pour comprendre à quoi réfère ce terme dans la terminologie culiolienne : la quantité est l'extension d'une propriété ou d'une proposition ; ce n'est pas une mesure, mais « la chose même qui est susceptibble d'être mesurée » (Le Robert).

[3] Plus une troisième, la valuation, où le rapport de l'entité à la qualité se trouve évalué, dont on ne dira rien ici, mais qui occupe une part importante de la recherche culiolienne : toute la théorie des domaines notionnels est dédiée à cette question.

Cela tient d'abord, et de manière générale, à une forme d'évidence, liée au concept même de qualité, et au couple qu'il constitue avec celui de quantité. La qualité est nécessairement qualité de quelque chose, et implique donc une sorte de « support » externe, qui lui est d'ordre quantitatif. Sans doute peut-on considérer les qualités en soi, abstraction faite de toute quantité particulière susceptible de les supporter. Mais on fait alors abstraction de ce qui constituerait la particularité de la quantité en question, on ne fait pas abstraction du fait qu'une quantité doive être impliquée.

On voudrait montrer cependant que cette implication du quantitatif est plus forte encore dans ces configurations qualitatives particulières que sont les notions. Alors qu'en elles-mêmes les qualités n'impliquent des quantités que de manière externe, comme ce à quoi elles s'appliquent, c'est d'une manière beaucoup plus interne que le quantitatif est impliqué par les différents lexèmes qui constituent une langue.

Cela apparaît clairement pour certains lexèmes, dont le sémantisme propre est justement de définir et de caractériser un type particulier d'entités. C'est le cas par exemple avec des lexèmes comme *chien*, *chocolat*, ou, dans le domaine dit verbal, comme *lire* ou *lecture* par exemple, pour prendre trois cas abondamment décrits : on ne saurait définir les notions auxquelles ces lexèmes réfèrent sans que cela passe par une explicitation de ce qu'est une entité chien ou chocolat, et de ce qu'est l'événement ou l'activité particuliers (tout autant des entités, quoique d'un autre ordre) que l'on appelle une lecture. Sans doute, les chiens, le chocolat, la lecture, ont-ils des qualités propres qui les caractérisent, mais la première de ces qualités est bien d'être des entités, d'un certain type ; et surtout, l'ensemble des qualités en question n'a d'autre statut que de spécifier le type d'entité concernée. On conviendra aisément que décrire la notion de chocolat, en explicitant les propriétés qualitatives du chocolat ne suffit pas ; il faut aussi pouvoir préciser qu'il s'agit d'une substance particulière, que ces propriétés caractérisent. Mais ce que l'on soutient ici va plus loin : cette spécification du caractère substantiel de ce que l'on appelle le chocolat n'est pas un complément, ou une sorte de préliminaire accessoire (voir la pratique des dictionnaires) à la définition de ce que recouvre cette

notion. Toute la notion réside dans cette figuration d'une substance particulière. Sans doute ce sont des qualités qui font la particularité de la substance en question. Il demeure que c'est d'abord une substance et non des qualités que la notion recouvre : elle figure ce qu'est le chocolat, et non pas seulement comment il est. Les concepts de notion (ce que c'est) et de qualité (comment c'est) doivent donc, pour ce genre de lexèmes au moins, être différenciés.

Restent cependant les notions qui paraissent plus strictement qualitatives, à savoir celles qui correspondent à des lexèmes traditionnellement traités comme qualitatifs. On évoquera ici par exemple une notion comme celle de *douceur* (liée on le voit à une forme adjectivale), qui ne renverrait pas à une substance particulière mais à une propriété particulière de certaines substances. Même dans ce type de cas pourtant, la notion conserve une dimension quantitative. On a vu que toute qualité impliquait des quantités, au moins de manière externe, par le biais des supports auxquels elle pouvait être attribuée. On peut soutenir cependant qu'une notion comme celle de *douceur*, implique la quantité de manière plus fondamentale encore, et en tous les cas plus interne. C'est dire, qu'y compris pour ce type de notions qualitatives, la distinction doit être maintenue entre le concept de notion et celui de qualité. De fait, les supports auxquels la qualité de douceur est censée s'appliquer ne sont pas de n'importe quelle nature : on peut penser à toutes sortes de choses qui sont susceptibles d'être douces, couvertures, souvenirs, climats ou autres, mais en revanche il est plus difficile par exemple d'envisager un œuf, un triangle ou un canif comme supports de cette qualité de douceur. Autrement dit, la notion implique un certain type de support (on peut bien sûr toujours imaginer de parler de triangles, de canifs ou d'œufs doux, mais il faudra alors trouver dans le triangle, le canif ou l'œuf un support à cette douceur, que ce soit le tracé par exemple pour le triangle, le contact du manche pour le canif ou le goût pour l'œuf. Autrement dit, triangle, canif et œuf se seront trouvés affectés par la notion de douceur qui leur est appliquée). En cela, elle est plus qu'une simple qualité. Elle est si l'on veut plus « diffuse », impliquant aussi tout le domaine de ce qui peut être doux. Ou, pour dire le fait de manière plus rigoureuse, elle doit moins s'entendre comme un prédicat que comme un opérateur, conditionnant ses opérandes, et

donc les termes qui peuvent lui servir d'argument. Cela suppose en tous les cas que la notion implique bien de manière interne ses supports. Elle se définit en particulier par le type d'arguments qu'elle peut prendre. Elle suffit donc à mettre en scène ces arguments (qui dit douceur, implique nécessairement un type particulier d'entité susceptible d'être doux), acquerrant ainsi une dimension quantitative qui doit sans doute être distinguée de celle des notions plus « substantielles » mais qui n'en est pas moins effective.

Si l'on admet cette implication du quantitatif dans les notions, même les plus qualitatives (si l'on admet donc que les notions, quoique d'ordre qualitatif, quoique fondées sur une configuration qualitative particulière, ne se réduisent pourtant jamais à être de simples qualités), on comprend mieux comment procède la construction des valeurs référentielles : à partir des notions peut s'élaborer ce scénario où des quantités sont mises en scènes, celles que ces notions impliquent. Autrement dit, si les énoncés ont cette sorte d'efficacité fictionnelle qu'on a pu leur attribuer dans la première partie, c'est dans la mesure où les notions elles-mêmes, de par leur dimension quantitative, se trouvent dotées d'un pouvoir figuratif : elles configurent, sur des bases qualitatives, les quantités qu'elles impliquent.

2. La figure notionnelle

Soit une notion. Elle se définit sur des bases qui sont à la fois quantitatives et qualitatives. Plus précisément, on vient de soutenir qu'elle se définit par une certaine configuration qualitative de quantités. On propose d'appeler figure une telle configuration. La figure est ce qui réalise la jonction entre quantité et qualité : c'est une quantité sans autre particularité que celle qu'une qualité lui confère. C'est dire que ni les entités du monde (qu'aucune propriété ne suffit à définir dans leurs particularités), ni même les occurrences (qu'une notion suffit à définir, mais qui n'en sont pas moins particulières au sens où elles ont nécessairement d'autres qualités que celle que la notion leur confère) ne sont des figures. En revanche, les notions quant à elles réalisent la jonction, et convoquent des entités strictement coextensives à une qualité. Non

seulement, les notions convoquent des figures, mais ce sont ces figures qui les définissent : les notions de *chocolat,* de *lecture*, ou de *douceur* sont définies par une figure particulière, en l'occurrence une substance, une activité, ou un support qualitativement déterminés.

La notion est définie par une figure. Elle n'est pas en revanche elle-même une figure, puisqu'elle peut renvoyer quant à elle à toutes sortes d'entités particulières, qui ont d'autres qualités (toutes sortes de chocolat, de lecture, de douceur). Mais qu'elle soit définie par une figure explique son pouvoir figuratif. Cela explique qu'elle suffise à évoquer, quelle que soit l'entité à laquelle elle renvoie, un réseau d'images, variables mais non quelconques (on expliquera dans la troisième partie pourquoi elles sont variables) : ainsi pour *chocolat*, une tablette , un carré, un verre, une saveur, une odeur, une texture, un type de bonbon, pour *douceur* une qualité de souvenir, ou à nouveau une texture, ou une qualité de vie. Et cela explique aussi qu'elle soit toujours disponible pour ces emplois justement dits « figuratifs », où *chien*, indépendamment de l'entité particulière à laquelle il renvoie (Pierre, Paul, Jacques, la vie, ou un travail), peut convoquer la figure du chien pour dire ce qu'il en est de cette entité (On soutient donc ici que lorsqu'il est dit de Pierre qu'il est un chien, c'est bien de la figure du chien qu'il s'agit, une figure sans doute plus abstraite que ne le sont tous les animaux que l'on dénomme ainsi, mais qui n'en est pas moins intacte et en rien déformée ou adaptée).

On voit que cette analyse, par delà les implications qu'elle peut avoir sur le mode de constitution des valeurs référentielles (et par delà aussi celles qu'elle a sur la façon dont peut être appréhendée le phénomène empirique des figures dites rhétoriques), rejoint la conception du sens qui a pu être élaborée par la sémiotique peircienne, où le signifié est décrit comme étant lui-même une représentation, fondée sur une « icône mentale » (Sans doute est-ce le même type de conception aussi que l'on retrouve dans la sémantique du prototype, bien qu'il y ait une distinction importante à faire entre ce que serait une entité prototypique d'une part, une entité déterminée sur des bases strictement qualitatives d'autre part). Le signifié d'un lexème est une figure, et c'est cette figure qui définit la notion (Chez Pierce, les choses se compliquent dans la mesure où cette figure étant une représentation, un autre signe,

elle s'interprète à son tour, induisant un « processus infini de régression » (Pierce 1961 : 1.339). Il n'est pas exclu que ce processus de régression opère effectivement sur les figures notionnelles, au sein de la langue, ce dont les gloses par exemple pourraient être le symptôme).

Donner pour chaque lexème, la figure de son signifié n'est pas nécessairement chose possible. En tout état de cause, une figure ne se dit pas, elle se dessine. On peut en revanche en donner les propriétés, telles qu'elles se manifestent là où la figure opère, c'est-à-dire dans la construction de valeurs référentielles.

C – Déformations : le dense, le discret et le compact

1. Le jeu des correspondances qnt/qlt

Au lieu d'avoir simplement du quantitatif d'une part, les occurrences, et du qualitatif d'autre part, les notions, pouvant alors être diversement mis en relation, on a en lice deux dimensions quantitatives, et aussi deux dimensions qualitatives : à coté de la configuration qualitative sur laquelle s'organise la notion, on a aussi les qualités propres que possède l'occurrence en tant qu'entité particulière. Il en résulte un jeu, dont les conséquences sont extrêmement importantes sur le mode de constitution des valeurs référentielles.

L'occurrence est définie à partir de la notion. Mais il y a en droit trois possibilités de correspondances sur lesquelles peut se fonder la relation entre occurrence et notion : une correspondance qualitative, une correspondance quantitative, ou une correspondance à la fois quantitative et qualitative. Dans le premier cas, l'occurrence est une entité particulière dont les qualités correspondent à celles par lesquelles la notion se définit ; mais cela n'implique alors en rien qu'elle se donne comme une instanciation quantitative de cette notion. Dans le second, en revanche, l'occurrence est bien une instanciation quantitative de la notion, mais il n'est alors plus nécessaire qu'elle vérifie effectivement, en tant qu'entité particulière, la dimension qualitative de cette notion. Dans le troisième enfin, il faut que les deux dimensions convergent : l'occurrence est donnée comme une instanciation

quantitative de la notion en tant qu'elle vérifie la dimension qualitative de cette notion.

On obtient ainsi les trois cas de figure suivants :

Qlt(notion) = Qlt(occurrence)
Qnt(notion) = Qnt(occurrence)
Qnt(notion) = Qnt(occurrence) < Qlt(notion) = Qlt(occurrence)

2. Le cas des occurrences de procès

Une première illustration de ces trois fonctionnements différents, est donnée par les différentes interprétations que peut prendre l'énoncé (5), selon la façon dont est construite l'occurrence de *réparation* à laquelle il est fait référence :

(5) Il a réparé les voitures.

(a) Il a été réparateur de voiture : *réparer les voitures* a été l'une de ses propriétés (mais il ne réparait pas tout le temps : rien n'est dit du format qu'ont pu prendre les instanciations quantitatives de la notion de *réparation*).

(b) Les voitures sont réparées (mais rien n'est dit de ce qu'il a effectivement fait pour arriver à ce résultat : il peut les avoir réparées en soufflant dessus) : un événement a eu lieu qui instancie quantitativement la notion de *réparation de voiture*, sans nécessairement vérifier en revanche les propriétés qualitatives qui sont celles d'une réparation.

(c) Il a travaillé un certain temps sur les voitures (mais il n'est pas dit alors que ces voitures marchent : il peut ne pas avoir fini, voire même avoir finalement renoncé, l'important étant seulement que le travail qu'il a effectué corresponde qualitativement à la notion de *réparation*) : ce qui a eu lieu vérifiait les propriétés qualitatives qui fondent la notion de *réparation*, et constitue de ce fait une instanciation de la notion de *réparation de voiture*.

On voit que l'ambiguïté est ici favorisée par le fait que le prédicat verbal *réparer* peut à la fois tenir lieu de propriété (« être réparateur »), d'événement (« quand on répare, les choses sont réparées, sinon il n'y a pas eu événement de réparation »), ou de processus (la réparation de voitures est d'abord une certaine activité, obéissant à une sorte de protocole qualitatif qui en détermine les étapes et les procédures, et qui est certes finalisé –on

vise à ce qu'à la fin ce que l'on répare soit réparé – mais qui se caractérise aussi qualitativement par le type de moyens déployés pour atteindre le but visé). Et cela même est rendu possible dans la mesure où l'on a affaire à un type particulier de figure verbale, pour lequel les propriétés définitoires du processus se trouvent dissociées de la finalité que ce processus vise. On a d'un coté le processus, de l'autre l'état visé, et la notion de réparation implique à la fois l'un et l'autre, qui sont pourtant temporellement disjoints (le processus précède strictement l'état, au sens où lorsque l'état est atteint, le processus cesse : on a donc une complémentarité parfaite entre les deux). Dès lors, on aura des instanciations quantitatives distinctes de cette notion selon que c'est le processus ou l'état qui est thématisé. Mais il faut bien voir que cette dissociation ne vaut qu'au niveau de l'occurrence (on a bien deux sortes d'occurrence de réparation). Au niveau notionnel, on a une et seule figure, mettant en scène une seule entité : une réparation qui ait toutes les propriétés de la réparation, à la fois celles qui doivent caractériser un certain processus, et celles qui se déduisent de la finalité de ce processus. C'est l'ancrage dans une référence qui introduit la disjonction, lorsque l'on construit une occurrence de la notion en question, et qu'il faut alors avoir déterminé ce qu'elle instancie et à quel titre.

Dans le cas (a) seule la dimension qualitative de la notion est instanciée (et il n'est pas question des instanciations quantitatives où effectivement de la réparation aurait lieu), par le biais du sujet qui ici sert de support à cette instanciation.

Dans les cas (b) et (c), la dimension quantitative est instanciée, ce qui signifie la construction effective d'une entité réparation. Mais dans le cas (b), il n'est pas nécessaire que cette entité vérifie par elle-même les propriétés qualitatives qui fondent la notion : il faut seulement qu'elle instancie la dimension quantitative de la notion, la relation au qualitatif ne s'établissant alors que de manière indirecte, au niveau de la notion elle-même, par le biais de ce que l'on a noté Qnt(notion), qui lui est défini qualitativement. Dans le cas (c) en revanche, l'entité construite instancie bien la notion qualitativement : il faut donc qu'elle soit finalisée mais aussi qu'elle ait en elle-même les propriétés qui se déduisent de cette finalisation.

3. Configuration quantitative et format

De ce premier exemple, il ressort que le troisième cas ne peut s'entendre comme la combinaison des deux premiers : s'il y a à la fois détermination quantitative et qualitative de la notion, cela signifie d'une part que la notion va être donnée comme instanciée quantitativement (à la différence de ce qui se produit dans le cas (a)), mais d'autre part que cette instanciation quantitative, parce qu'elle est déterminée sur des bases qualitatives, n'est pas quantitativement configurée par la notion : dans le cas de la réparation de voitures qui nous occupe, on ne sait pas si la réparation a été menée à terme, on sait simplement qu'un processus de ce type a eu lieu, un processus dont on ne connaît pas le format.

Une notion peut par conséquent fournir aux occurrences qui l'instancient soit une configuration qualitative, soit une configuration quantitative, qui est une sorte de pré-formatage des occurrences : dans les cas (a) et (c), il y a seulement configuration qualitative (bien que dans (c) il y ait quand même instanciation quantitative) ; et seul (b) met en jeu une configuration quantitative, qui confère à l'occurrence construite une détermination quantitative. On en déduit un nouveau mode de différenciation des trois types de valeur référentielle qui peuvent être obtenus :

(a) configuration qualitative / instanciation qualitative
(b) configuration quantitative / instanciation quantitative
(c) configuration qualitative / instanciation quantitative

On voit que dans le cas considéré d'un lexème verbal finalisé, c'est l'état résultant visé qui détermine la configuration quantitative se trouvant associée à la notion : si sur le plan qualitatif une occurrence de *réparation* doit simplement satisfaire aux propriétés caractérisant une telle activité, sur le plan quantitatif, et donc pour pouvoir s'inscrire dans le format de ce qu'est effectivement une réparation, il faut d'abord qu'elle se conforme à la finalité qui fonde l'activité en question. Cette finalité (tel type d'état résultant) fournit ainsi « l'étalon » auquel se mesure la conformité quantitative d'une occurrence.

Etat résultant et activité étant donnés comme complémentaires, les deux types d'instanciation quantitative de la notion verbale (cas b et c) vont pouvoir être très hétérogènes sur le plan qualitatif : si dans le cas c, il est nécessaire que l'activité mise en scène relève effectivement d'un travail de réparation, il reste possible dans le cas b que le résultat obtenu l'ait été par un tout autre travail (voire sans travail aucun) ; en revanche, dans le cas b, il doit nécessairement y avoir réussite, alors que dans le cas c, une réparation échouée est toujours possible, seul comptant l'activité déployée pour arriver au résultat obtenu.

4. Effets de détermination dans le cas de notions nominales

Avec les notions nominales en revanche, où l'on n'a pas l'équivalent de la complémentarité temporelle qui sépare, pour les processus finalisés, activité et état résultant, la distinction entre configuration qualitative et configuration quantitative n'aboutit pas à une hétérogénéité qualitative aussi manifeste : une occurrence de chien, quel que soit son mode de construction (cas (a) à (c)), satisfait toujours plus ou moins aux propriétés définitoires de la notion. Autrement dit, que l'occurrence vérifie par elle-même les qualités qui définissent le chien, ou que celles-ci ne soient que l'attribut caractérisant la figure notionnelle que cette occurrence instancie quantitativement, ce seront fondamentalement les mêmes propriétés qui seront en cause (on verra cependant une différence ci-dessous). En revanche, sur le plan quantitatif, l'effet est beaucoup plus sensible : le format qu'induit la configuration quantitative devient à proprement parler une forme (une forme de chien) ; et l'occurrence dans le cas (b) s'inscrit dans cette forme qui la détermine (elle a une forme de chien), alors que seules les propriétés n'entrent en ligne de compte dans les cas (a) et (c). De là suivent des modes bien différenciés de structuration de la valeur référentielle, qui vont affecter en particulier les types de détermination pouvant opérer sur les occurrences construites : dans le cas (b), l'occurrence, dotée d'une forme, peut être individuée, alors que dans le cas (c), bien qu'elle conserve une extension quantitative (c'est une substance), elle n'est pas déterminée quantitativement et reçoit donc son format de l'extérieur. Par voie

de conséquence, ce ne seront pas en français les mêmes déterminants qui seront employés dans l'un ou l'autre cas :

(6)a Le chien !
(6)b (Tiens !) Un chien !
(6)c Du chien ! (Je veux du chien !)

Dans (6)a, *chien* fait fonction d'attribut prédiqué d'un individu construit indépendamment : il n'y a aucune configuration quantitative de cet individu, qui n'instancie la notion que sur le plan qualitatif. Dans (6)b, il est question d'une occurrence formatée (dotée d'une forme : celle d'un chien), qui instancie quantitativement la notion, et se trouve en outre quantitativement configurée par elle (dotée d'un format). Dans (6)c , on perd la configuration quantitative, et l'on n'a plus qu'une substance sans forme, caractérisée en revanche par des propriétés qualitatives distinguées propres à différencier le chien de toute autre entité : le chien que l'on veut dans (6)c doit avoir le goût du chien, la consistance du chien, la couleur du chien, bref doit être du chien et rien d'autre.

On voit apparaître là ce qui se maintient de la différence qualitative observée pour *réparer* entre les cas b et c : sans doute le chien de b présente-t-il lui aussi les propriétés qualitatives qui définissent la notion de *chien*. Mais outre le fait que ces propriétés ne seront pas nécessairement exactement les mêmes (dans la glose proposée pour (6)c, il était plutôt question de propriétés relatives à un aliment chien), elles ne s'appliquent pas à l'occurrence construite de la même façon. On pourrait dire, au moins en première approximation, qu'elles valent en b de manière plus globale, moins détaillée : il faut que globalement cette entité-là soit conforme à ce que doit être un chien, et donc aux propriétés qui définissent la figure du chien. On retrouve en fait une opposition qui occupe beaucoup la sémantique, entre une logique du prototype et une logique des conditions nécessaires et suffisantes : dans b, l'occurrence est déterminée par conformité à un prototype de chien (prototype que j'appelle ici une figure, qui est vraisemblablement plus « désincarné » que le prototype de Rosch, qui n'a pas son épaisseur cognitive, parce qu'il est seulement une entité définie qualitativement), alors que dans c, elle est déterminée par une

ensemble de conditions nécessaires et suffisantes (les propriétés qu'elle doit vérifier). La raison en est que, comme pour *réparer*, le lien entre l'occurrence construite et les qualités définitoires de la notion est en b indirecte : il ne faut pas que l'occurrence elle-même satisfasse à ces qualités, il faut seulement qu'elle se conforme à une figure notionnelle qui, elle, est définie par de telles qualités.

5. Des différences de texture topologique

On voit que les différences ici mises en évidence recoupent un champ empirique bien analysé dans la littérature linguistique, concernant d'une part les modes de quantification d'un procès (ce que l'on appelle l'aspect), d'autre part les modes de quantification d'un nominal (ce que l'on appelle en grammaire la détermination). Il s'agit de distinguer entre des procès plus ou moins bornés (plus ou moins accomplis par exemple), et entre des notions plus ou moins individuées (et dès lors plus ou moins comptables ou plus moins massives, quand elles ne sont pas strictement qualitatives). Simplement, les deux questions se trouvent rapportées à une question générale, celle du mode de construction des valeurs référentielles, et de l'articulation du quantitatif et du qualitatif.

Parce qu'ils impliquent des différences de bornage et d'individuation, parce qu'aussi ils concernent la façon dont les qualités définitoires de la notion se trouvent « distribuées » sur ses occurrences, les trois modes de construction des valeurs référentielles ici mis en évidence, peuvent être décrits en termes topologiques : ils s'appréhendent de manière générale comme des différences relatives à la « texture » topologique de la valeur référentielle construite. C'est la raison pour laquelle, je propose, à la suite d'Antoine Culioli, de recourir à des concepts topologiques pour les caractériser : on parlera de référence discrète, lorsque la notion confère à l'occurrence une forme (cas b) ; on parlera de référence compacte lorsqu'on a correspondance qualitative, mais sans que celle-ci ne débouche sur une quelconque instanciation quantitative de la notion (cas a) ; on parlera de référence dense lorsqu'il y a instanciation quantitative sans configuration quantitative (cas c).

L'avantage d'une telle conceptualisation est qu'elle permet de rendre compte des différences observées de manière unifiée, en faisant ressortir ce qu'il peut y avoir de similaire entre un procès accompli et une substance individuée. Parce qu'elle permet en outre de rapporter ces différences à un principe général (le jeu de bascule entre quantité et qualité dans la détermination d'une occurrence par une notion), elle est aussi plus contraignante : le principe prévoit trois et seulement trois issues possibles, alors que dans le domaine de la détermination verbale ou aspect, la littérature peut distinguer des procès ponctuels, bornés, non bornés, non délimités, etc., et alors que dans le domaine de la détermination nominale, on ne parle généralement que de nominaux comptables (parce qu'individués) ou massifs (parce que non-formatés), et l'on distingue autant de possibilités de détermination qu'il y a de déterminants dans la langue considérée. On soutient ici que la nature effective de l'intervalle temporel dans lequel un procès se réalise est secondaire (et donc pourra éventuellement être marquée secondairement) par rapport à la question première qui concerne la façon dont quantité et qualité se trouvent articulées dans la détermination du procès. De même, sur le plan nominal, on soutient que la distinction visée est moins affaire de comptage ou de découpe que de pondération entre les dimensions quantitative et qualitative de la figure mobilisée.

6. Typologie lexicale ou typologie référentielle

Tant sur les aspects que sur la détermination nominale, la littérature fait état de contraintes lexicales limitant le champ des structurations possibles pour un lexème donné : *réparer* serait plus apte à référer à des accomplissements, que *dormir* d'une part, donné comme un pur processus (non finalisé), ou *savoir* d'autre part, donné comme un état ; *chien* serait intrinsèquement un nominal comptable (sauf recatégorisation comme dans (6)a ou (6)c), tandis que *eau* serait intrinsèquement un massif (d'où les contraintes qui s'observent pour arriver à construire la référence du syntagme *une eau*).

Sur ces contraintes, on fonde alors une typologie lexicale séparant différents types de procès et différents types de nominaux,

cette typologie étant alors donnée comme le ressort explicatif permettant de rendre compte des différences de détermination observées sur les énoncés. On aurait ainsi différents modes de détermination (aspectuelle et nominale), dans la mesure où l'on aurait différents types de procès d'une part, différents types de nominaux d'autre part.

Que de telles contraintes existent est indiscutable, et l'on aurait moins de champ pour jouer sur les différentes articulations possibles du quantitatif et du qualitatif avec un procès comme *savoir* ou un nominal comme *courage*. Il y a donc des notions qui sont intrinsèquement plus denses, plus discrètes ou plus compactes. En particulier, on peut supposer que seront discrètes des notions dont la figure définit un format, permettant à la fois une configuration quantitative des occurrences, et une dissociation entre ce qui seraient les qualités propres de l'occurrence et les qualités définitoires de ce format. Seront denses en revanche, des notions dans lesquelles le quantitatif et le qualitatif paraissent peu dissociables, et seront compactes des notions dont la figure n'implique le quantitatif que de manière indirecte sous la forme des supports externes propres à servir d'arguments à la notion.

Cependant, une telle typologie s'avère à l'examen insuffisante pour rendre compte de la nature du phénomène. D'abord, constate-t-on que la plupart des notions résistent en fait à entrer dans la typologie en question. Peut-on dire a priori que *regarder* est discret, définit un format de validation, un étalon de conformité, ou qu'il est dense et qu'il renvoie à une activité qualitativement définie, sans compter ses emplois « figurés » comme dans *Cela me regarde* ou *Une baie vitrée qui regarde sur la mer*, où le procès paraît devenir plus statique et qualitatif ? Que dire aussi de *fil*, qui est au moins autant un type de matériau qu'une entité définie par un format – sans compter à nouveau les expressions *le fil du rasoir* ou *le fil du temps* ? Pour nombre de notions, l'inscription dans l'une ou l'autre des types reviendrait à opérer une restriction forte sur la sémantique de leurs emplois. Ainsi *ouvrir* est-il globalement un prédicat plutôt discret (doté d'une finalité), mais il faut pourtant avoir les moyens de distinguer la valeur référentielle mise en œuvre dans *ouvrir une porte* (où il s'agit bien d'une action finalisée, dont l'objet est que la porte soit ouverte, quel que soit le moyen utilisé pour ce faire), de celles que l'on peut trouver dans

ouvrir un paquet d'une part (où la finalité reste décisive, mais où l'activité déployée pour ce faire se trouve thématisée et spécifiée qualitativement : l'ouverture du paquet consiste en une certaine activité, bien définie, rassemblant un certain type de gestes), *ouvrir un restaurant* d'autre part (où il ne s'agit pas seulement de faire en sorte que le restaurant soit ouvert, mais d'abord d' « avoir » le restaurant en question, de s'en occuper, et de se trouver doté ce faisant d'une nouvelle occupation, caractérisant l'ouvreur au moins autant que le restaurant qui se trouve ouvert). Ici, à partir d'une figure discrète, on a en fait mis en œuvre un fonctionnement tantôt dense, tantôt compact, du procès en question. On pourrait faire le même parcours pour *chocolat* qui n'a pas le même fonctionnement selon que l'on parle d'*un chocolat* (bonbon ou boisson, pourvus l'un et l'autre d'une forme qui les individualise), de la substance propre qu'est par ailleurs *le chocolat* (une substance sans forme : dense), ou que l'on s'intéresse aux emplois du même mot comme adjectif de couleur (où il faut alors un marron sombre, alors que l'on a des chocolats et du chocolat qui sont marron clair, ou blanc, voire rose dans des boîtes d'un goût plus discutable).

En outre, s'il est avéré que les notions discrètes sont d'une manière générale plus recatégorisables que d'autres, ou plutôt qu'elles le sont à un moindre coût (précisément parce qu'elles ménagent de manière intrinsèque une dissociation entre configuration qualitative et configuration quantitative), il semble bien que toute notion puisse prendre des comportements s'inscrivant dans chacune des trois catégories, moyennant des conditions et des effets de sens importants, mais que le linguiste se doit précisément de décrire et qu'il ne saurait a priori occulter. Ainsi *savoir*, qui a priori ne découpe aucune instanciation quantitative, peut, dans un registre scolaire, renvoyer à une activité qualitativement définie mais bien instanciée dans le temps, quand il est question de la façon de répondre d'un élève aux interrogations d'un professeur sur une leçon (*Il l'a bien sue* signifiant « il a répondu de manière correcte, comme il lui était demandé, témoignant d'une bonne connaissance de la leçon ») : on a lors affaire à un *savoir* qui relève du registre du dense. Et dans *Est-ce qu'il l'a su* ?, signifiant « est-ce qu'il l'a appris ? », c'est bien d'un événement qu'il s'agit, de ce que appelle un « achèvement » (des

processus finalisés sans durée propre), relevant d'une topologie discrète.

Il paraît donc préférable de prendre les catégories du compact, du discret et du dense non pas comme les fondements d'une typologie lexicale, mais bien plutôt comme trois modes de construction des occurrences notionnelles, ainsi qu'il est proposé ici. On devra alors simplement analyser les contraintes lexicales qui peuvent peser sur ces modes de construction, en explicitant les conditions qui favorisent ou au contraire compliquent tel mode de construction. Ces conditions se rapportent à l'organisation générale de la figure qui définit la notion, celle-ci pouvant parfois être intrinsèquement discrète (si sa dimension quantitative prend le statut d'un format), ou intrinsèquement dense ou intrinsèquement compacte (si les seules entités impliquées dans la figure ont le statut de supports des qualités qui la définissent), mais pouvant aussi n'entrer dans aucun de ces cadres a priori.

D – Des différents effets de la bascule Qnt/Qlt

Il est clair que le jeu de bascule ici mis en évidence affecte directement les modalités de la détermination (aspectuelle d'une part, nominale d'autre part) : selon que l'occurrence construite est ou non une instanciation quantitative de la notion, selon qu'elle est ou non quantitativement configurée par celle-ci, on aura des types de détermination différents. Dans une langue comme le français, disposant d'un paradigme de déterminants nominaux différenciés, cela pourra se manifester sous la forme de contraintes d'emploi pour ces déterminants : c'est sur ces contraintes que s'appuie la série d'exemples (6), dans laquelle *un* induit une référence discrète tandis que le partitif induit une référence dense. Et l'on peut aussi rendre compte par ce biais des effets qui peuvent être liés, dans le domaine verbal, à l'emploi de certaines flexions aspectuelles : ainsi le passé simple du français va-t-il, de par ses propriétés aspectuelles, s'accommoder plus volontiers d'occurrences de procès discrètes (*il le répara* implique une réussite, et donc la configuration quantitative propre au fonctionnement discret ; mais on aura aussi *Il répara des voitures*, faisant référence à une époque

de sa vie où il devint, au moins de temps en temps, réparateur : le passé simple n'est pas simplement un marqueur de discrétisation).

Il s'avère cependant que les effets de ce jeu de bascule sont plus larges, déterminant d'un coté la valeur référentielle d'un énoncé dans sa forme globale, de l'autre la valeur interprétative même des morphèmes impliqués dans l'énoncé.

1. Effets sur la syntaxe et sur la position énonciative

J'ai déjà montré, dans de précédents articles, que les catégories du discret, du dense et du compact, sont en fait susceptibles d'affecter la syntaxe même de la phrase. Plus précisément, on peut faire l'hypothèse que l'une des questions centrales de la syntaxe, source de débats insistants à travers toute l'histoire de la grammaire, trouve là une solution : la question est de savoir si la structure fondamentale d'une phrase est bipartite – distinguant un sujet et un prédicat – ou tripartite –distinguant sujet, verbe, objet – voire monopartite comme semble le soutenir par exemple Benveniste dans le cadre de ses réflexions sur la troisième personne, où à partir des phrases impersonnelles, il envisage un modèle dans lequel le sujet n'aurait d'autre fonction que d'apporter une détermination supplémentaire à un procès construit en bloc. Il est possible d'envisager que les trois modèles en question soient tous les trois pertinents, la structure bipartite manifestant un mode de fonctionnement compact, tandis que la structure tripartite relèverait d'un fonctionnement discret, et qu'une structure monopartite serait le propre du fonctionnement dense. De fait, le sujet n'aura pas le même statut référentiel selon la façon dont est construite l'occurrence de procès qu'un énoncé met en jeu : simple support d'une propriété dans le cas compact, il prend un statut agentif dans la configuration discrète où le procès se trouve rapporté à une finalité, et n'est en revanche qu'un simple localisateur de l'occurrence construite dans la configuration dense, où il n'est question que d'instancier en bloc un procès déterminé qualitativement. Dans la mesure où l'on peut montrer par ailleurs que l'objet peut jouer un rôle déterminant dans la spécification de la finalité d'un procès discret, on retrouve bien la tripartition (agent-procès-finalité) qui serait alors le propre de ce mode de configuration. Ainsi la syntaxe ne serait-elle pas homogène d'un

énoncé sur l'autre, et l'on peut y compris admettre que selon le type de procès mis en cause la syntaxe puisse varier, puisque certains procès s'avèrent intégrer dans leur figure même une configuration plus discrète, plus compacte, ou plus dense. On peut aussi imaginer qu'une langue donnée choisisse de marquer tel type de configuration de manière privilégiée par la syntaxe, réservant les deux autres types à des marquages d'un autre ordre (impliquant plus la prosodie, ou la morphologie, ou l'ordre des mots, ou alors la construction thématique de l'énoncé). D'où les effets de différenciation typologique que l'on peut observer, d'une langue à l'autre, ou d'un état de langue à l'autre, certains s'intégrant mieux que d'autre dans l'un des trois modèles : une différenciation résultant seulement de la diversité des moyens formels disponibles pour marquer la structure effective d'une construction énonciative.

Une telle approche a par ailleurs des conséquences sur une toute autre typologie, relative celle-là aux différents modes d'énonciation qui peuvent régir la position du locuteur par rapport au monde dont il rend compte. J'ai proposé à plusieurs reprises d'élargir l'opposition établie par Benveniste, entre les deux registres de ce qu'il appelle le Discours et l'Histoire, pour ajouter une troisième configuration qui serait celle du Récit, avec laquelle l'Histoire a été souvent confondue. Dans la mesure où le Discours procède d'un jugement, où un sujet attribue un prédicat à un support, on peut y reconnaître un fonctionnement compact, qui s'y trouverait dès lors prépondérant. Le Récit en revanche relève du simple constat de procès s'étant trouvés instanciés : on a alors un fonctionnement dense, dans lequel les arguments ne servent qu'à doter le procès en question de déterminations qualitatives supplémentaires permettant de le situer (c'est Paul qui répare, et non pas Jacques, et il répare des voitures, et non des chaussettes). Et dans l'Histoire, le locuteur se contente de faire état de faits avérés, qui ont pu se manifester comme tels (ou qui peuvent lui apparaître comme tels, ses éventuelles erreurs, ou sa subjectivité de sujet partial, n'étant pas linguistiquement pertinents) : parler de faits avérés, c'est dire non seulement que des notions ont pu se trouver qualitativement vérifiées (fonctionnement dense du Récit), mais qu'en outre ce qui a eu lieu était configuré quantitativement par ces notions ; il ne s'agit donc pas seulement d'actualisations de ces notions, mais de véritables incarnations (il s'agit d'une

réparation effectivement incarnée, ce qui suppose qu'ensuite les choses marchent). On trouve ainsi trois rapports possibles du locuteur à ce qu'il énonce, et corrélativement trois configurations de la subjectivité énonciative, selon que le locuteur attribue des propriétés (et donc se met en position de juge), décrit des processus (simple observateur), ou fait état des événements du monde (sa position étant alors celle d'une simple courroie de transmission, qui transmet une vérité qui n'est pas la sienne, n'est pas celle de ses jugements, ni même de ses impressions, mais celle du monde dont il témoigne).

2. Effets de polysémie

2.1. La figure et la variation lexicale

Ces dernières années ont vu émerger, au sein d'une partie de l'école culiolienne, un programme de recherche nouveau, dont l'objet est de se donner des outils pour arriver à caractériser les items lexicaux d'une langue donnée en rendant compte de la singularité du fonctionnement qui peut être propre à chacun. Dans ce programme, initié par les travaux de Jean-Jacques Franckel et Daniel Lebaud sur le lexique, il s'agit d'abord de reconstituer les propriétés qui fondent l'identité d'un tel item, telles qu'elles peuvent se manifester dans les différents emplois auxquels cet item peut se prêter. Cela suppose non seulement, comme il est classique, que l'identité soit appréhendée à travers la variation à laquelle elle peut être soumise, d'un énoncé à l'autre, et d'un emploi à l'autre, mais aussi qu'elle soit conçue comme caractérisée par cette variation même. Les propriétés de l'item qui peuvent se manifester à travers cette variation sont rassemblés dans ce que l'on désigne comme la forme schématique de l'item en question : c'est à la fois un schéma, en ceci qu'il implique (et schématise) le type d'environnement que l'item mobilise et dans lequel cet item peut dès lors s'inscrire, et à la fois une forme, en ceci qu'elle est susceptible de se réaliser diversement, en fonction précisément de l'environnement dans lequel elle se trouve inscrite.

L'hypothèse que je fais ici est que cette forme schématique correspond très exactement à ce que j'ai décrit pour ma part comme la figure définissant une notion. C'est dire que l'identité

d'un item lexical, comme aussi par conséquent la variation qui caractérise cette identité, se trouvent entièrement déterminés par la configuration quantitative et qualitative que met en œuvre la notion à laquelle cet item renvoie : déterminer la forme schématique qui rend compte de la variation d'un terme à travers ses emplois, revient alors à déterminer les différentes entités, supports ou instanciations, se trouvant impliquées (c'est-à-dire déterminées qualitativement et quantitativement configurées) par la figure qui définit ce terme.

Il ne s'agit pas pour autant d'identifier strictement les concepts de forme schématique et de figure : ceux-ci sont issus de programmes de recherche distincts, le premier relatif à l'identité lexicale, le second relatif à la construction d'occurrences ; dès lors, ils recouvrent des objets empiriques sensiblement différents. De fait, le champ empirique recouvert par le programme lexical est pour une part plus large, et pour une part plus restreint que celui qui nous a occupé ici. D'un coté, il s'agit de rendre compte du comportement de tout item lexical, et non pas seulement de ceux qui pourraient renvoyer à des notions : sont ainsi impliqués par exemple des prépositions, ou des « mots du discours », où des affixes lexicaux, pour lesquels il n'y a pas de sens à envisager la construction d'occurrences (il n'y a pas d'occurrences de *sur* ou de seulement), et qui de fait ne sont vraisemblablement pas associés à des notions (si l'on admet de restreindre le concept de notion aux domaines à partir desquels s'élaborent la valeur référentielle des énoncés). De l'autre, l'étude des fonctionnements variés auxquels de tels items peuvent être soumis, a conduit à se préoccuper essentiellement d'items susceptibles d'emplois syntaxiquement et sémantiquement bien différenciés : de fait, ont été essentiellement étudiés des items pouvant être décrits à partir de leurs fonctionnements, les noms, les adjectifs, et même nombre de verbes, ayant toujours tenu lieu d'ultimes défis pour un programme surtout efficace avec les items traditionnellement décrits comme des opérateurs (surtout des verbes, et parmi ceux-là, d'abord *prendre, passer, suivre*, plutôt que *chanter* ou *bouder*). C'est dire qu'il y a des formes schématiques qui ne correspondent pas à des notions, et que parmi les notions, il en est qui se laissent mal décrire en termes de formes schématiques.

Il faut donc déterminer l'organisation selon laquelle s'ordonnent les trois concepts de forme schématique, de figure et de notion. Les formes schématiques sont des figures, mais elles impliquent des environnements différenciés dans la mesure où les entités qu'elles convoquent correspondent à ce que j'ai appelé ici des supports. Une forme schématique sera donc une figure impliquant des supports. Par ailleurs, il faut admettre qu'il y ait des formes schématiques pour d'autres items lexicaux que ceux qui renvoient à une notion. Il y a donc d'autres figures que les figures notionnelles, celles qui n'impliquent pas ce que j'ai appelé ici des instanciations.

On est ainsi conduit à généraliser le concept de figure : tout item lexical construit une figure ; une figure impliquant des supports est une forme schématique ; une figure impliquant des instanciations est une figure notionnelle. On trouve alors une intersection large : les figures impliquant à la fois des supports et des instanciations. Celles-là sont des formes schématiques définissant des notions. Elles donnent lieu à la fois à variations et à constructions d'occurrences, et doivent permettre dès lors de rendre compte à la fois des unes et des autres.

2.2.Le jeu Qnt/Qlt comme ressort de la polysémie

Les variations auxquelles sont soumis les items lexicaux se manifestent en particulier par des effets de polysémie. L'un des objectifs du programme sur l'identité lexicale est donc de rendre compte de la polysémie. Celle-ci dépend pour une part de l'environnement lexical dans lequel l'item étudié est plongé : ainsi *suivre la rivière* est sans doute tout autre chose que *suivre un suspect ;* et la valeur spécifique que prend *suivre* dans *il suit de là que…* tient sans doute d'abord à la forme même de la construction dans laquelle le verbe est inscrit. Les formes schématiques, dans la mesure où elles impliquent de manière en quelque sorte interne les différents arguments que l'item met en scène (les « supports »), intègrent directement la part strictement lexicale de la variation polysémique : il est attendu que la valeur prise par l'item dépende de manière cruciale du type d'unités venant instancier les arguments que son schéma appelle. La diversité des constructions d'un même item (voir l'exemple de *suivre de*) est sans doute plus

délicate puisqu'elle suppose précisément que le « schéma » argumentatif mis en jeu puisse varier : dans la mesure où cette variation est l'effet d'une interaction (*suivre* est construit avec *de*), il faut alors déterminer les modalités d'une telle interaction, et la façon dont plusieurs formes peuvent se combiner. Il s'avère cependant que la réduction des effets de polysémie à des effets de variation contextuelle ne suffit pas à rendre compte de tout le réseau des valeurs rencontrées : il est des variations qui opèrent à environnement lexical constant et dans une même construction, alors même que se maintient entre les différentes valeurs un « parenté » interdisant d'invoquer l'homonymie. D'où une hypothèse centrale du programme sur l'identité lexicale : il y aurait des principes réguliers de variation, induisant de la polysémie indépendamment du matériel lexical mis en jeu, et indépendamment des constructions élaborées. Ces principes de variation tiennent au mode de construction global de l'énoncé dans lequel l'item s'inscrit. La bascule Qnt/Qlt, et les trois modes de construction de la valeur référentielle décrits qui en résultent, fourniraient l'un de ces principes.

Les deux exemples pris dans la section **C** ont fait apparaître des effets de variation sémantique, assez ténus pour *chien* (encore que l'on sait qu'il existe des langues où des mots différents pourraient désigner l'aliment chien d'une part, l'animal sur pattes d'autre part ; encore aussi que la valeur métaphorique de l'injure *Le chien !* puisse aisément être tenue pour un cas de polysémie, suivant la conception que l'on se donne du phénomène métaphorique), plus importants pour *réparer*, se rapportant aux différents modes d'intervention de la dimension qualitative dans chaque configuration. Les effets peuvent être plus importants encore : vraisemblablement, ils le sont d'autant plus que la figure sur laquelle le jeu de bascule opère est complexe. Et en particulier, ils sont plus importants dans le cas d'une forme schématique (impliquant des supports) que dans le cas d'une figure n'impliquant que des instanciations : car alors les relations entre les différents supports mis en cause peuvent varier, jusqu'à aboutir à des différences sémantiques qui paraissent irréductibles.

De ces variations, induites, y compris à environnement lexical constant, par le mode de construction de la valeur référentielle, un certain nombre d'exemples ont été traités (ou sont en train de l'être

dans diverses recherches en cours au sein de ce programme de recherche). On reprend brièvement ici le cas de *suivre*, déjà analysé en collaboration avec Denis Paillard, dans un article où trois « facettes » du mot étaient ainsi distinguées, et rapportées à un fonctionnement dense, discret ou compact, sans que le jeu de bascule entre Qnt et Qlt ait pu encore être mis en évidence. La forme schématique du mot, visant à déplier l'ensemble du scénario élaboré par ce mot, peut être formulée de la façon suivante :

> Soit Y déterminant une variation, X est pris dans une variation qui se trouve régulée par la co-variation de X et Y.

Dans cette formule, X et Y sont les supports que la forme schématique implique ; la variation de X correspond à l'instanciation quantitative de la notion (c'est cette variation qui instancie la suite, et c'est celle que la dimension qualitative de la notion vise à déterminer), et c'est la co-variation qui exprime la dimension qualitative de cette notion (il y a suite pour autant que l'entité désignée vérifie cette propriété de co-variation).

Les trois valeurs que le principe de variation analysé détermine peuvent être mises en évidence en inscrivant le verbe dans des contextes distincts :

(7)a Paul suit la mode
(7)b Paul suit le suspect
(7)c La lettre b suit la lettre a.

Mais le point important est que l'on peut retrouver la même variation à contexte lexical constant :

(8) Paul suit Pierre
- a Pierre est le chef de fil qui détermine la variation de Paul
- b Paul ne lâche pas Pierre, quelles que soient les tentatives de celui-ci pour le distancier.
- c Paul vient après Pierre, dans une suite dans laquelle l'un et l'autre sont pris.

C'est par exemple sur la concurrence entre les sens b et c que repose un mot d'esprit prêté à Gaston Lagaffe, se retournant pour dire aux gens derrière lui *Vous avez pas fini de me suivre ?* Les

gens en question, qui de fait suivent au sens c, pris qu'ils sont dans la file des passants, se trouvent accusés de suivre au sens b, un Gaston Lagaffe qu'ils ne voudraient pas lâcher. Dans la bouche d'un chef de file quelconque, la même phrase cumulerait alors les trois valeurs, impliquant outre les deux précédents scénarios, le scénario a où les suivants font cette fois acte de suivisme, à adhérer sans résistance au mouvement que le suivi détermine. Les scénarios sont distincts (et les contextes extralinguistiques peuvent donc l'être), mais c'est l'énoncé qui par lui-même se trouve déployer ces trois valeurs, selon la façon dont il est construit.

Les valeurs obtenues peuvent être décrites à partir du jeu de bascule qui nous occupe ici : la valeur a correspond à un fonctionnement compact où la covariation est donnée comme une propriété du support X ; la valeur b correspond à un fonctionnement discret dans lequel est construite une occurrence instanciant quantitativement la notion (il y a variation de X) qui se trouve en outre quantitativement configurée par cette même notion (la variation en question est dotée d'une finalité qui, elle, est définie de manière qualitative par la co-variation) ; la valeur c, enfin, correspond à un fonctionnement dense dans lequel la co-variation se trouve directement instanciée dans une entité quantitative (il y a une co-variation, ce qui signifie que la relation entre X et Y est caractérisée globalement comme une co-variation : X et Y sont pris dans la même suite).

Et de fait, on peut montrer que chaque valeur correspond à une syntaxe différente, par exemple en analysant les formes passives qui peuvent être reconstituées dans chaque cas :

*(9)a Paul est (très) suivi (*de tout le monde / par tout le monde)*
*(9)b Paul est (*très) suivi (*de Pierre / par Pierre)*
*(9)c Paul est (*très) suivi (de Pierre / par Pierre)*

Des bascules similaires pourraient être mises en évidence pour *ouvrir* ou *regarder* brièvement décrits dans la section **C**. Par delà ses effets sur la syntaxe, sur les modalités de la détermination et de l'aspect, et sur la configuration énonciative du discours, le jeu Qnt/Qlt s'avère par conséquent avoir aussi des effets déterminants sur le plan sémantique. Il serait à l'origine d'une part essentielle de la polysémie des items lexicaux, cette polysémie se révélant

ressortir au moins pour cette part à des mécanismes réguliers : ceux qui régissent la construction référentielle d'un énoncé.

2.3.Le préfixe *re-* et ses allomorphes

On donne ici un dernier exemple d'une polysémie qui paraît pouvoir être rapportée à la bascule Qnt/Qlt. Celle-ci concerne le préfixe *re-*, donc un item lexical qui, selon les hypothèses développées plus haut, ne renvoie pas à une notion (il n'y a pas d'instanciation de *re-* pris en lui-même), mais n'en développe pas moins une figure, impliquant crucialement des supports externes (en particulier celui que va déterminer la base), et ayant dès lors la dimension d'une forme schématique.

L'explicitation de cette forme schématique se heurte aux difficultés qui de manière constante, d'une unité à l'autre, entravent la perception de l'identité lexicale d'un item, tout en rendant d'autant plus nécessaire la mise en évidence de cette identité : *re-* est notoirement polysémique, et il est courant en outre que les constructions lexicales dans lesquelles il se trouve pris prennent la forme de constructions figées, opposant une résistance forte à l'analyse. Reconstituer la forme schématique qui sera propre à rendre compte de l'identité et du fonctionnement variable de ce morphème suppose par conséquent que l'on ait pu déterminer les modalités de son interaction avec le contexte, que l'on puisse évaluer ce qui dans ces variations figurerait un invariant, et que l'on ait par conséquent diagnostiqué les effets réguliers se trouvant attachés à son emploi.

La tradition associe à *re-* une valeur fondamentale de réitération, tout en s'efforçant de dresser un inventaire aussi exhaustif que possible des valeurs qui ne s'intégreraient pas clairement dans une telle figure : il y a entre autres la réversivité que l'on rencontre par exemple dans *refermer une porte*, où il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu une première occurrence avec quelqu'un fermant une première fois cette porte ; il y a aussi des cas où le mot construit marque un changement opéré, mais à nouveau sans qu'il y ait un sens à distinguer une première fois, qui serait, différemment, répétée (*réorganiser* qui n'implique en aucun cas que qui que ce soit ait une première fois « organisé »).

On voit que ce qui s'oppose à la théorie de la réitération, tient en particulier au fait que l'on ne sache pas nécessairement ce qui se trouve réitéré : on admet généralement que ce doit être une action, celle à laquelle référerait la base, mais il s'avère que ce peut aussi être un état (il y a eu un temps où la porte à refermer a été fermée), voire même une configuration (de fait l'entité que l'on réorganise, qu'elle ait ou non été effectivement organisée, n'en présentait pas moins une organisation propre, intrinsèque).

Il paraît donc nécessaire d'envisager une forme schématique, qui ne spécifie pas de manière trop précise ce qui pourrait se trouver ainsi sinon répété (dans le changement, rien n'est répété), du moins « repris ». Ou plutôt, il faut que cette spécification laisse ouvert le jeu que les deux exemples considérés manifestent.

Or, ce qui se dessine à travers de tels exemples, est bien le fait que la « première » instanciation qui se voit ainsi « convoquée » par *re-*, va pouvoir prendre selon les cas une dimension plus quantitative ou plus qualitative. Cette part-là de la polysémie de *re-* serait dès lors à rattacher à la bascule étudiée ici(Note : pour l'intrication, voir Jalenques).

On peut par ailleurs restituer deux composants « invariants » de la construction se trouvant élaborée par *re-* :

- la valeur référentielle obtenue implique nécessairement soit une activité, soit une action, donc ce que j'ai décrit comme une instanciation quantitative de procès (même le nom *réorganisation* implique une telle activité, ou son résultat, à la différence du nom *organisation* ; et pour que l'on puisse dire qu'une porte est *refermée*, il faut qu'effectivement quelqu'un l'ait fermée, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on dit simplement qu'elle est *fermée*)
- cette valeur référentielle implique aussi nécessairement un « premier temps », soit une forme de succession temporelle propre à distinguer et à orienter plusieurs temps (ce que ces temps correspondent ou non à des actes) d'une part, l'actualisation de ce temps de référence d'autre part : il faut que quelque chose soit d'ores et déjà actualisé (acte, action, état, configuration) pour qu'une quelconque « reprise » de son actualité puisse être envisagée.

On peut dès lors proposer pour la forme schématique de *re-* la formulation suivante :

> Etant donné un procès X, *re-* marque la construction d'une instanciation quantitative de ce procès, prise dans une relation d'altérité par rapport à l'actualisé.

On voit alors ce sur quoi la bascule Qnt/Qlt va pouvoir jouer : sur la dimension, quantitative ou qualitative, de l'altérité mise en jeu. Dans un cas comme celui de *réorganiser*, c'est une altérité strictement qualitative qui est en jeu, l'effet de la réorganisation étant de modifier la configuration qualitative d'une organisation première : on a dès lors un fonctionnement compact. Dans le cas d'une réitération stricte (réitération d'actions), l'altérité est quantitative (on a bien une autre instanciation), mais s'inscrit dans le cadre d'une configuration qualitative identique (c'est une autre instanciation de la même qualité) : on reconnaît donc le fonctionnement dense, où les instanciations quantitatives sont configurées qualitativement. Reste une troisième possibilité, celle d'un fonctionnement discret, où l'altérité doit cette fois impliquer la configuration quantitative de l'instanciation construite : il faut alors qu'elle affecte ce qui fonde cette configuration quantitative, à savoir la finalité définissant le procès. Cela correspond bien au cas de figure illustré par la réversivité (lorsque l'on referme une porte, c'est la visée de cet acte, à savoir le fait que la porte soit fermée, qui est donnée comme un revirement modifiant l'état des choses, celui-donc où la porte est ouverte), mais aussi à tous les cas où une première instanciation quantitative est actualisée, mais qu'il s'agit de « parfaire » au travers de cette seconde instanciation : la finalité visée n'a pas été atteinte, et la seconde instanciation doit donc modifier la configuration quantitative (voir par exemple la valeur de *refaire* dans *A refaire*).

La prédiction faite ici est que ces trois types de valeurs seront toujours accessibles, quel que soit le mot en *re-* considéré, ou du moins qu'elles le seront dans tous les cas où il n'y a pas une contrainte forte sur la base s'y opposant. Ainsi expliquera-t-on sur cette base, la diversité des valeurs du verbe *repartir* par exemple : il peut s'agit de ne plus être là, alors qu'on était là (fonctionnement

compact), il peut s'agir de partir, de marcher, alors qu'on ne partait/marchait plus (fonctionnement discret), ou il peut s'agir de partir une seconde fois (fonctionnement dense).

Il s'avère cependant que ce jeu de bascule se manifeste aussi sous une forme inattendue. On sait que, devant voyelle, le préfixe présente trois allomorphes : *re-, ré-, r-*. Ces allomorphes sont diversement attestés selon la base considérée. On peut supposer cependant que, comme il est fréquent avec les dérivés, le domaine du possible excède largement les attestations qui peuvent être retenues par exemple dans les dictionnaires. Ainsi *réouvrir* n'est pas admis par le correcteur orthographique de mon logiciel, mais *réouverture* est admis (et curieusement aussi toutes les flexions *réouvrirons, réouvert*, et même *réouvre, réouvrait* pourtant plus difficiles) *:* on voit mal dès lors qu'un locuteur du français s'oppose à *Ils purent réouvrir trois jours plus tard*(Note : sans doute y a t-il des contraintes diverses, phonologiques ou sémantiques, se manifestant dans **rorganiser* : voir Jalenques pou un tour de la question. Il n'est pas exclu que les conditionnements qu'il met en évidence ne puisse pas trouver une explication dans le système que je propose ici). Par ailleurs, l'hypothèse de l'allomorphie stricte (qui implique une totale équivalence sémantique) se trouve démentie par l'existence de nuances différenciant les trois formes dans les cas où elles se concurrencent (ainsi *réanimer* et *ranimer* n'ont-ils pas la même valeur).

On peut en fait formuler un diagnostic tout différent du conditionnement qui régit la distribution de ces trois formes : *ré-* apparaît dans les cas de fonctionnement compact, *r-* dans les cas de fonctionnement discret, et *re-* est maintenu (généralement avec un tiret dans l'usage orthographique) dans les cas de fonctionnement dense. Les données suivantes montrent la pertinence que peut avoir une telle hypothèse :

(10)a *réhabiller* : changer l'habillage
(10)b *rhabiller* : quelqu'un qui serait déshabillé (ou mal habillé)
(10)c *re-habiller* : habiller à nouveau

(11)a *réouvrir* : un restaurant ou un musée qui était fermé
(11)b *rouvrir* : une porte fermée
(11)c *re-ouvrir* : ouvrir à nouveau

(12)a *réanimer* : passer de la mort à la vie
(12)b *ranimer* : une flamme éteinte
(12)c *re-animer* : animer une nouvelle fois une soirée

(13)a *réinviter* : dans un système mondain de tours d'invitation
(13)b *rinviter* : on peut dire *Rinvite-le* lorsqu'une première invitation a échoué (et qu'il ne s'estime pas invité).
(13)c *re-inviter* : inviter à nouveau

Sans doute y a-t-il entre ces différents cas de figure des différences importantes, dont une analyse plus fine devrait rendre compte, mais l'on retrouve dans chaque cas une même structure générale. Si l'on admet de noter x une instanciation quantitative du procès, et X son instanciation qualitative, si en outre l'on utilise des notations distinctes pour marquer l'altérité qualitative X/X' d'une part, et la non-validation d'une finalité ¬ X d'autre part, on obtient les schémas suivants :

Cas a :	actualisé X'	instanciation qualitative de X
Cas b :	actualisé ¬X	instanciation quantitative x finalisée
Cas c :	actualisé x	instanciation quantitative x

Selon les notions mises en cause par la base, l'altérité X /X' peut alors prendre des formes variées : différents habillages, opposition mort/vie, cycle des tours d'invitation, différentes organisations possibles. Mais la problématique est alors bien différente de celle qui s'instaure dans le cas discret b, où il s'agit d'atteindre ou de ne pas atteindre la finalité qui configure l'instanciation quantitative du procès, finalité qui se trouve certes déterminée qualitativement (que l'on note donc aussi X), mais qui se trouve prise ici dans un autre type d'altérité, entre présence (finalité atteinte, donc réussite) ou absence (échec).

Si l'analyse empirique ici proposée est exacte, cela signifierait que l'on a là affaire à un cas où le jeu de bascule entre quantitatif et qualitatif se trouverait matérialisé par un marquage formel effectif : comme si le fonctionnement référentiel avait trouvé un interstice pour s'exprimer, dans l'espace incertain que peut ouvrir en français, le conflit phonologique créé par la juxtaposition d'un e

muet et d'une voyelle. Corrélativement, un tel marquage formel confirme la pertinence de l'hypothèse faite ici d'un jeu de bascule Qnt/Qlt structurant la construction des valeurs référentielles.

Conclusion

Outre sa portée empirique, l'hypothèse de la bascule Qnt/Qlt apporte des renseignements précieux concernant le statut à donner aux valeurs référentielles. Il s'avère que les occurrences qui constituent ces valeurs référentielles sont construites, et peuvent l'être diversement. Il s'avère aussi que cette construction n'est pas nécessairement marquée par les différents segments signifiants qui constituent l'énoncé : une même séquence peut donner lieu aux trois modes de construction mis en évidence ici ; il faudrait voir dans quelle mesure elle se marque dans la prosodie (les trois valeurs de (4) ou de (8) correspondent-elles à des prosodies différentes ?) ; on peut supposer en tout état de cause qu'elle aura des effets sur le type de co-texte dans lequel l'énoncé s'inscrit. Il s'avère surtout qu'il est crucial, pour rendre compte de la constitution de telles valeurs référentielles, que les dimensions qualitatives et quantitatives puissent être conçues comme autonomes. Cela invalide toute modélisation dans laquelle l'intensionnel est réductible à de l'extensionnel, et en particulier toute modélisation réduisant les qualités à des ensembles de quantités (voir les modèles de sémantique formelle issus des travaux de Montague).

Cela relativise aussi l'analogie avec le scénario : car dans le film que le scénario raconte, il n'y a pas de dissociation possible entre quantités et qualités. Pour reconstituer la valeur référentielle d'un énoncé, une mise en image donc ne suffirait pas ; et l'on a vu que les segments signifiants formant l'énoncé ne suffisent pas. La valeur référentielle est construite, il faut donc raconter comment elle est construite. D'où l'importance de la glose dans la démarche empirique de l'école culiolienne. Elle seule permet tout à la fois de reconstituer la scène référentielle et d'expliciter son mode de structuration. En tant que telle, elle est incontournable, et se voit conférer le même statut empirique que les paires minimales dans l'approche structurale : elle constitue la donnée d'observation de la théorie des valeurs référentielles.

Bibliographie

CAMUS, Rémi, 1994 : *Contribution à l'étude du mot du discours* da *en russe contemporain : de l'assentiment au souhait,* [Thèse de doctorat, Université Paris VII].

CAMUS, Rémi, 1998 : « Quelques considérations sur le préverbe *po-* en russe contemporain », *Revue d'Etudes Slaves*, VXX/1, Paris, 101-112.

CAMUS, Rémi, à paraître : « De l'indifférence au contexte (au sujet du mot du discours *vsë ravno* en russe contemporain) », in *Actes des deuxièmes journées de linguistique générale de l'Inalco*.

CULIOLI, Antoine, 1990 : « Formes schématiques et domaines », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 115-126.

CULIOLI, Antoine, 1990 : « Representation, referential processes and regulations », *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 177-214.

CULIOLI, Antoine, 1997 : « Subjectivité, invariance et déploiement des formes dans la construction des représentations linguistiques », in C. Fuchs, S. Robert (éds.), *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris-Gap, Ophrys, 43-57.

CULIOLI, Antoine, 1997 : « Accès et obstacles dans l'ajustement intersubjectif », in Berrendonner, Miéville (éds.), *Mélanges à Jean-Blaise Grize,* Peter Lang, 239-248.

DE VOGÜE, Sarah, 1989 : « Dense, discret, compact : des noms aux procès », in J.J. Franckel (éd.), *La notion de prédicat,* Collection URA 642, Université Paris VII, 1-38.

DE VOGÜE, Sarah, 1991 : « La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de Jean-Claude Milner et la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives d'Antoine Culioli », *Linx*, 24, 37-65.

DE VOGÜE, Sarah et PAILLARD, Denis, 1997, « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle : le cas de *suivre* », in C. Guimier (éd.), *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen, 41-62.

DE VOGÜE, Sarah et PAILLARD, Denis, à paraître : *Altérité et déformation. Théorie des repères et structuration d'un dire,* Paris, Ophrys.

FRANCKEL, Jean-Jacques et LEBAUD, Daniel, 1990 : *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris, Ophrys.

FRANCKEL, Jean-Jacques et LEBAUD, Daniel, 1992 : « Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire », in *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 89-106.

FRANCKEL, Jean-Jacques, 1998 : « Au cœur de l'indicible : le verbe *dire* », in J.J. Franckel, C. Normand (éds.), *L'indicible et ses marques dans l'énonciation*, Numéro spécial de Linx, Université Paris X, 53-70.

FRANCKEL, Jean-Jacques et PAILLARD, Denis, 1996 : « Regulation of the semantic variation of morpho-lexical entities », in J.C. Gillis, *Verbal production and problem solving*, Dordrecht, Antwerp papers in linguistics.

FRANCKEL, Jean-Jacques et PAILLARD, Denis, 1997 : « Représentation formelle des mots du discours. Le cas de *d'ailleurs* », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 1.

FRANCKEL, Jean-Jacques, PAILLARD, Denis et SAUNIER, E., 1997 : « Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale : le cas du verbe *passer* », in *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique,* Collection Saint-Cloud, Publication de l'Inalf, Paris, Klincksieck, 49-68.

FRANCKEL, Jean-Jacques et PAILLARD, Denis, 1998 : « Les emplois temporels des prépositions. Le cas de *sur* », *Cahiers Chronos,* 3, Université de Dunkerque, 199-211.

LEBAUD, Daniel, 1991 : « *Savoir* et *connaître* », *Le Gré des Langues,* 1 et 2, 184-192.

LE GUILLOU de PENANROS, Hélène, 1998 : « Entre lexique, syntaxe et aspect : le préverbe *pri-* en russe contemporain », *Le langage et l'homme*, 33.

MILNER, Jean-Claude, 1989 : *Introduction à une science du langage,* Paris, Seuil.

PAILLARD, Denis, 1991 : « *D'ailleurs* ou comment enchaîner l'un à l'autre », *Le Gré des Langues*, 2, 60-66.

PAILLARD, Denis, 1998 : « Les mots du discours comme mots de la langue », *Le Gré des Langues*, 14, 10-41.

PEROZ, Pierre, 1990 : *Pour une systématique des valeurs de* bien, Genève-Paris, Librairie Droz.

PEROZ, Pierre, 1998 : « *Maintenant, il y avait du temps*. Invariance des opérations et instabilité des origines », *Le Gré des Langues*, 13.

SAUNIER, Evelyne, 1996 : *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique : contribution à l'étude des emplois de* mettre, prendre, passer *et* tenir, [Thèse de doctorat, Université Paris X].

SAUNIER, Evelyne, 1996 : « Ce qui tient à *tenir* dans *Tiens !* », *Orbis Linguarum*, 4, 183-200.

SAUNIER, Evelyne, 1998, « Contribution à une étude de l'inchoation : *se mettre à* + inf. Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe *mettre* », *Cahiers Chronos*.

VICTORRI, Bernard, 1997 : « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de Sémantique et de Pragmatique,* 2, 41-62.